

Dans ce numéro

- Le militantisme est en danger !
- La Catalogne
- Combattre l'extrême droite
- Paradise Papers
- Violences sexistes
- Scandale judiciaire de l'amiante
- Transkéo : Dumping social contre syndicalisme de luttes
- Liquidation du ferroviaire public
- La vie des Retraités
- Liquidation de la filière Matériel avant privatisation

Le militantisme est en danger !

Depuis le mouvement social du printemps 2016 contre la loi Travail, la répression patronale envers les militants syndicaux s'est accentuée.

Notre fédération en a été la cible au travers des cas de Mathieu, Alain, Nathalie sans oublier Edouard, mort sous les coups de managers sans scrupule. Nous n'oublions pas les copains d'autres fédérations, telle SUD PTT, eux aussi aux prises avec la justice patronale.

En plus d'être des cibles dans leurs entreprises, les militants syndicaux et politiques sont, aujourd'hui, les cibles de l'état policier.

Le 1^{er} novembre, l'État a intégré dans la constitution un arsenal de mesures soi-disant pour combattre le terrorisme, mais qui sont surtout des armes pour réprimer toute contestation politique ou syndicale, sous couvert de sécurité publique.

Il y a 2 ans, la France était touchée par des attentats meurtriers faisant plusieurs centaines de victimes. La réponse gouvernementale, en plus de bombarder des civils innocents, fut d'instaurer l'état d'urgence. Cette loi martiale permettait de réduire les libertés individuelles. Ainsi, grâce à cette règle injuste et inefficace, l'État put ainsi assigner à résidence des militants écologistes pacifistes durant la COP 21, et permit à ses

forces de l'ordre d'utiliser la violence pour casser la résistance sociale en 2016. Nul n'a oublié les images de manifestants en sang ou mutilés, comme le copain de SUD Santé.

L'inutilité de cette mesure n'est plus à prouver, mais pour les gouvernants, adeptes de l'autoritarisme législatif, avec l'article 49/3 ou les ordonnances, ce n'était pas suffisant. Ils l'ont donc fait inscrire dans la constitution.

Les conséquences pour les libertés individuelles sont désastreuses. L'État, aidé par ses bras armés que sont la justice ou les forces de l'ordre, peut ainsi assigner à résidence tout protestataire durant des manifestations, surveiller les communications de tous les français, perquisitionner plus facilement et contrôler les identités arbitrairement.

Ces mesures risquent rapidement de toucher certains d'entre nous, pour peu que nous soyons ciblés lors des manifestations contre la loi Travail XXL.

Par contre, Macron 1^{er} a oublié de faire inscrire des mesures répressives contre les entreprises collaborant avec le terrorisme. Preuve s'il en était besoin, d'une justice à 2 vitesses.

A l'heure où les victimes du 13 novembre 2015 se demandent si les armes ayant servi contre eux n'ont pas été financées par Lafarge, cet oubli est une honte, mais cela est tellement symptomatique de la déliquescence de la classe politique.

Militer n'est pas un crime, c'est même un devoir dans cette société. Et aucune loi ou mesure ne pourra nous empêcher de nous lever et de nous battre contre les injustices et les régressions sociales !



Solidaires SUD Rail

Les militants ne sont pas des cibles !



Refusons la criminalisation du mouvement social et syndical !

Il y a 2 ans, la France était touchée par des attentats meurtriers faisant plusieurs centaines de victimes. La réponse gouvernementale, en plus de bombarder des civils innocents, fut d'instaurer l'état d'urgence. Cette loi martiale permet à ses forces de l'ordre d'utiliser la violence pour casser la résistance sociale.

En Catalogne, comme ailleurs, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes !

Plusieurs des organisations syndicales avec lesquelles nous travaillons ont publié un communiqué commun dont nous reprenons ici des extraits :

« Nous défendons l'émancipation de tous les travailleurs et travailleuses de Catalogne et du monde entier [...] Entendu de cette manière, l'autodétermination passe plus par le contrôle de la production et de la consommation par les travailleurs et les travailleuses, pour une démocratie directe de bas en haut, organisée selon les principes fédéralistes, que par l'établissement d'une nouvelle frontière ou la création d'un nouvel État. En tant qu'internationalistes, nous pensons que la solidarité entre les travailleurs et les travailleuses ne doit pas être limitée aux frontières de l'État, c'est pourquoi il nous importe peu où elles se situent [...] Ce qui nous paraît vraiment préoccupant c'est la réaction dans le reste de l'État ; l'exaltation d'un "espagnolisme" rance, qui rappelle des temps passés, encouragé par les médias et en accord avec la dérive autoritaire du gouvernement, est patent depuis l'incarcération de personnes pour avoir prôné des actes de désobéissance ou l'application de l'article 155 de la Constitution [...]

La vibrante unité des soi-disant forces "démocratiques" pour justifier la répression, augure d'un horizon sombre pour toutes les futures dissidences. Il semblerait que le régime postfranquiste qui nous gouverne depuis 40 ans, serre les rangs pour assurer sa continuité [...] Ce régime, qui a existé et qui existe en Catalogne comme dans le reste de l'État espagnol, sent que sa propre survivance est en jeu. Amplement remis en question et soumis à une profonde crise de légitimité, il observe, alarmé, le nombre grandissant de fronts ouverts [...] s'ajoutent les scandales de la corruption, la perte de prestige de la monarchie, la remise en cause des restrictions appliquées à la population, le mécontentement que provoque l'esclavagisme dans le travail dû aux dernières "réformes", l'allongement de l'âge du départ à la retraite, la baisse des pensions, etc. Les constants appels pour défendre la constitution doivent être compris comme le tocsin pour interrompre cette véritable crise existentielle qui l'assaille [...]

Nous serons dans la rue, dans les mobilisations, comme nous l'avons fait dans beaucoup d'autres occasions, contre la répression, les restrictions des droits et des libertés et contre la corruption. Il se peut que la crise de la Catalogne soit le coup de grâce d'un modèle d'État qui agonise. Que ce changement se résolve dans un sens ou dans un autre dépendra de notre capacité, en tant que classe, à porter le processus dans la direction opposée à la répression et à l'essor des nationalismes. Ayons confiance dans notre capacité à parvenir à ce que le résultat final soit plus de libertés et de droits et non le contraire. Nous jouons gros. Pour les droits et les libertés ! Contre la répression des classes laborieuses ! »

Tel était le titre de l'appel unitaire lancé dès la fin septembre, par l'Union syndicale Solidaires et *Sortir du colonialisme*¹. Pour quelles raisons notre organisation syndicale a-t-elle pris cette initiative. Le contenu même de ce premier appel répondait à cette interrogation ; il reprenait des thèmes qui sont au cœur de nos orientations : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la solidarité internationale contre la répression envers les mouvements sociaux, la défense des libertés démocratiques. Dans les semaines qui ont suivi, s'y est ajouté l'appui aux organisations syndicales appelant à la grève pour la défense des intérêts immédiats des travailleurs et des travailleuses et dans la perspective d'une rupture avec le système politique et économique en place ; dans le même temps, la violence d'état et les mesures liberticides s'aggravaient, rendant d'autant plus nécessaire notre solidarité.

Le royaume d'Espagne, héritage du franquisme

Comme pour toutes les régions du monde, on ne peut comprendre la situation actuelle dans l'État espagnol, sans revenir sur son histoire. Près de 80 ans après la destruction de la révolution espagnole et le massacre d'une grande partie du peuple qui l'avait créée et fait vivre, ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas de « République espagnole » mais bien un Royaume d'Espagne. Le dictateur Franco a sévi jusqu'à sa mort en 1975. Mais la « transition démocratique » fut une vaste hypocrisie, un détournement sémantique comme on en connaît bien d'autres². Certes, les partis politiques eurent de nouveau le droit de concourir à la cogestion de l'État ; et ce fut suffisant pour les partis dits socialistes et communistes ainsi que pour leurs succursales syndicales. Les Commissions ouvrières et l'UGT³ signèrent même un pacte de paix sociale⁴, avec le gouvernement et le patronat. Le franquisme avait encore de beaux jours devant lui !

Les héritiers et continuateurs de la dictature ont toujours eu une place importante dans l'appareil d'État espagnol ; aujourd'hui encore. La non-reconnaissance des crimes franquistes fait partie de l'ADN du régime « démocratique » espagnol ! Ceci se retrouve aussi dans la conception des rapports entre les peuples composant ce pays ; on est toujours dans le mythe franquiste de « l'España una y grande⁵ ». D'où l'acharne-

ment à nier au peuple basque son droit à l'autodétermination⁶, malgré les luttes menées sous des formes différentes depuis plus d'un demi-siècle maintenant ; d'où la réaction sauvage vis-à-vis de la Catalogne.

« Les menaces, puis la répression exercée par l'État espagnol en Catalogne, sont des atteintes intolérables à la démocratie. Fin septembre, la police espagnole a envahi plusieurs bâtiments officiels de la *Generalitat de Catalunya*⁷, arrêtant des responsables de l'administration et des ministres. Plus largement, de vastes opérations de police ont été organisées contre les milieux autonomistes et indépendantistes. C'est la *guardia civil*⁸ qui a été chargée de ces besognes ; elle n'a pourtant pas les compétences juridiques pour agir ainsi sur le territoire catalan ; le pouvoir central bafoue ses propres règles de fonctionnement. C'est un choix politique ; celui de nier au peuple le droit de décider de son avenir. »

Ces quelques lignes sont issues de l'appel unitaire du 22 septembre, lancé par *Solidaires* et *Sortir du colonialisme* et signé par plusieurs organisations associatives, syndicales et politiques. La situation s'est encore aggravée dans les semaines suivantes : du matraquage des habitants et habitantes qui voulaient juste aller voter le 1^{er} octobre, aux arrestations, début novembre, des ministres catalans ayant mis en œuvre la décision issue de ce referendum, en passant par d'innombrables pressions et mesures coercitives contre quiconque défendait une possible indépendance de la Catalogne. De nombreuses organisations de l'État espagnol l'ont dit : « Les événements actuels montrent à quel point le spectre du franquisme est encore présent. »

Referendum ou pas ? Indépendance ou non ?

Les expressions de l'Union syndicale Solidaires sont claires : **C'est à la population qui vit en Catalogne de décider ! Pas à d'autres.** Voilà pourquoi, avant le 1^{er} octobre, nous exigeons que les forces d'occupation de l'État espagnol se retirent afin que le referendum puisse se tenir en dehors de toutes menaces. C'est le choix inverse qui a été fait et amplifié ensuite.

Si nous contestons le fait que l'État espagnol interdise à la population de Catalogne de choisir son avenir, ce n'est pas, non plus, à nous de le décider. Nous pouvons avoir des avis sur la pertinence ou non de l'indépendance de la Catalogne ; ils peuvent être différents. Mais notre responsabilité commune est d'appuyer celles et ceux qui défendent les libertés et les droits fondamentaux ; en l'occurrence, le droit des peuples à disposer

d'eux-mêmes.

En Catalogne ou ailleurs : des principes à respecter et faire respecter

- **La violence d'État pour empêcher la population de s'exprimer est inadmissible.** Arrestations, interdictions, censure, agressions physiques, ... Tout cela justifie notre solidarité envers les victimes de l'État espagnol.
- **On ne peut mettre sur le même plan celles et ceux qui défendent un royaume et une monarchie héritière de la dictature et les forces sociales qui veulent une république.** Ce qui ne signifie pas que la république dans le cadre du régime capitaliste soit la panacée, loin de là ; nombre de nos combats démontrent notre absence d'ambiguïté. De ce point de vue, il faut noter que les *Comitès de defensa de la republica*⁹ réclament une « république de l'égalité », mot d'ordre qui dépasse quelque peu les préoccupations d'une partie de la classe politique « catalaniste ».
- **Se battre pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne signifie pas soutenir les démarches nationalistes d'exclusion, de rejet, voire racistes.** Ainsi, depuis des dizaines d'années déjà, toute une partie du mouvement indépendantiste basque affirme « être basque ne repose pas sur le lieu de naissance. Etre basque, c'est vivre en basque, c'est défendre la culture et l'existence du peuple basque ». C'est un principe adopté par d'autres mouvements dans le monde. Il doit bien sûr se compléter d'une égalité complète avec celles et ceux qui vivent sur place, sans exploiter autrui, sans pour autant se revendiquer mais ne se revendiquer pas de ce même peuple. C'est en ce sens que nous soutenons le droit des travailleurs et travailleuses qui vivent en Catalogne à décider de leur avenir.
- **Langue¹⁰, culture, histoire, spécifiques et communes, définissent indiscutablement l'existence d'un peuple catalan ;** ça ne fait pas pour autant de cette région du monde une « colonie », mais là n'est pas la question. Ce droit des peuples ne s'impose pas seulement dans les colonies. A l'inverse, c'est un élément essentiel dans celles-ci, comme on l'oublie trop fréquemment pour les dernières colonies françaises... La Catalogne est une de régions les plus riches de l'actuel royaume d'Espagne ; il est indéniable qu'une partie de la bourgeoisie s'est ralliée à l'indépendantisme dans l'espoir de faire

encore plus de profits, en s'exonérant de la solidarité avec les zones pauvres ; mais il serait stupide d'en conclure que le mouvement populaire catalan n'existe pas où qu'il est totalement manipulé. Les raisons de la révolte sont nombreuses !

- **La solidarité internationaliste du mouvement syndical ne gomme pas les rapports antagonistes entre classes sociales :** c'est le peuple de Catalogne et les organisations syndicales indépendantes des institutions et partis politiques que nous soutenons ; pas le patronat ou les dirigeants, fussent-ils de Catalogne, qui exploitent et répriment les travailleurs et les travailleuses. C'est en sens que nous avons soutenu la grève du 3 octobre, appelée par CGT, IAC, Inter-sindical-CSC, COS, COBAS, CNT, SO ; pas l'appel à une « journée morte de l'économie catalane », lancé ensemble par les Commissions ouvrières, l'UGT, des organisations patronales et gouvernementales catalanes !

¹ www.anticolonial.net/

² Voir le début de « dictionnaire critique » [Bureau fédéral SUD-Rail, 2014] et le livre d'Alain Bihl « La novlangue libérale » (Editions Page 2 et Syllepse, 2016).

³ La CNT ne l'a pas signé et l'a dénoncé ; ce qui lui a valu d'être durement attaquée, y compris à travers des provocations policières meurtrières destinées à la discréditer. De la CNT de cette époque sont issues aujourd'hui la CGT, la CNT et Solidaridad obrera.

⁴ Pacte de la Moncloa, du nom du palais où il fut signé le 25 octobre 1977.

⁵ La Constitution de 1978, toujours en vigueur, mentionne « l'unité indissoluble de la Nation espagnole, patrie commune et indivisible »

⁶ Droit qui est nié avec constance avec l'État français qui, durant des dizaines d'années, a renvoyé aux tortures de la police espagnole des dizaines de prisonniers et prisonnières politiques basques, en a maintenu bien d'autres en prison à des milliers de kilomètres de leurs proches et qui, aujourd'hui, refuse de reconnaître le désarmement total de l'ETA et les démarches des « Artisans de paix ».

⁷ Gouvernement « régional ».

⁸ Police de l'État espagnol.

⁹ Initialement constitués en Comités de défense du referendum, ils forment un réseau de près de 200 collectifs présents dans les quartiers et villages de Catalogne.

¹⁰ Langue dont l'usage était interdit dans les lieux publics, de 1939 à 1975.

INTERPROFESSIONNEL

Eclairer la politique antisociale du FN, pour mieux combattre l'extrême droite

Engagée le 29 janvier 2014, la campagne unitaire «Uni-e-s contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques» menée par Solidaires, la CGT, La FSU, l'UNEF, l'UNL et la FIDL, a permis, tout en lançant l'observatoire national intersyndical des municipalités tenues par l'extrême droite, d'organiser des journées d'étude dans les départements avec nos militants respectifs sur le contenu du danger que représente l'extrême droite.

Depuis mai 2015, des temps forts dans des villes gérées par des équipes municipales

d'extrême droite ont rassemblé plusieurs centaines de salariés, retraités, privés d'emploi et étudiants, dans l'Hérault, en Moselle, dans le Vaucluse et le Pas-de-Calais.

Nos ateliers portant sur les « municipalités d'extrême droite employeurs », leurs attaques sur le milieu associatif et culturel, leur rapport à l'éducation, ou encore sur le décodage de leurs stratégies de communication, font voler les masques. Ils libèrent la parole dans des lieux où les pressions et intimidations sont légion.

Dans ces deux derniers départements, des observatoires intersyndicaux départementaux ont vu le jour suite à nos débats. Des actions, comme par exemple des distributions de tracts dans des zones industrielles ou à proximité de centres hospitaliers, se sont déroulées au prin-

temps. Ce travail de longue haleine se poursuit et nos organisations souhaitent fédérer le plus largement possible.

De prochaines initiatives auront lieu au cours du premier semestre 2018. Une dans le Var en janvier, une autre au printemps – à destination de la jeunesse – dans une université francilienne ! Les dernières séquences électorales du printemps et la hausse des suffrages exprimés pour des candidats d'extrême droite – en particulier le FN – renforcent notre conviction et notre détermination à toujours plus développer des analyses, initiatives, communications (en particulier sur les réseaux sociaux), actions syndicales contre le développement des idées identitaires, racistes et xénophobes, véritable poison pour les droits des salariés actuels, anciens ou futurs.

Les travailleurs sont concernés par la montée de l'influence de l'extrême droite. Il est de notre responsabilité de décrypter le discours du FN et de le confronter à la vraie vie, observée sur les lieux de travail et dans les villes, car il se révèle être une véritable imposture sociale pour les droits des salariés, la solidarité nationale, notre système de sécurité sociale ou bien le système éducatif.



(Crédit Photo : Solidaires)

Nos organisations s'engagent donc fermement à travailler avec les salariés à des issues progressistes pour sortir du piège qui astreindrait les travailleurs à choisir entre austérité, libéralisme outrancier et repli identitaire ! Nos organisations s'organisent pour investir plus avant le terrain des entreprises, du service public, des outils numériques et sociaux,

pour toucher au plus près du quotidien et du lieu de travail les salariés du privé et les agents de la fonction publique.

« La préférence nationale est incompatible avec les valeurs du syndicalisme ! »



Paradise Papers Plus c'est gros... plus ça passera ?

Début novembre, ont été mis en lumière les comportements des cabinets de conseil, des grands établissements bancaires qui utilisent des mécanismes sophistiqués d'optimisation fiscale au bénéfice des multinationales et des plus fortunés avec cette fois-ci la mise en cause de la Reine d'Angleterre, d'un ministre de Trump en passant par les grandes fortunes françaises, les oligarques russes et les habituels Apple et Nike. Ce que le système prétendait être le fait de quelques un-es relève bien au contraire, comme nous l'avons toujours affirmé, de la pratique industrielle et systémique ! Et parmi leurs complices et autres intermédiaires dans leur sale besogne, on retrouve bien évidemment tout ce que l'Union Européenne compte de paradis fiscaux (Luxembourg, Ile de Man, Jersey...) et de pays où « l'optimisation fiscale » est une pratique tout à fait respectable (Irlande, et même les Pays-Bas). Rappelons qu'en France, le montant de l'évasion fiscale est estimé au minimum à 80 milliards d'euros par an, c'est-à-dire l'équivalent du budget de l'éducation nationale, tandis que ce sont 180 milliards qui échappent aux pays en développement et 1 000 milliards par an en Europe !

Au niveau mondial, les journalistes estiment pour 2018 que plus de 12 milliards de milliards de dollars sont cachés dans les paradis fiscaux : pour donner un équivalent pour la France, cela représente plus de 9 millions de fois l'ensemble des dépenses annuelles de l'État, de la Sécurité Sociale et des collectivités territoriales réunis ! Pendant ce temps, Emmanuel Macron, le président des riches, fait tout pour que la taxe sur les transactions financières ne



voit jamais le jour au niveau européen. En supprimant l'ISF et en baissant le taux d'impôt sur les sociétés, le gouvernement ne cherche-t-il pas finalement à faire de notre pays aussi une destination « fiscale », au détriment de ses services publics, des systèmes de protection sociale et ainsi de la population. Tout cela pour profiter du contexte du Brexit et faire de Paris la nouvelle City ? Aussi, par-delà les traditionnelles rodomontades dont sont coutumiers nos dirigeant-es politiques, nous attendons enfin de vrais changements concrets pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscale :

- un renforcement des moyens et des effectifs des services de contrôle des finances publiques, de Tracfin (organisme public chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent), et qui soit à la hauteur des enjeux
- la mise en place de règles européennes et mondiales de transparence fiscale pour les multinationales
- harmonisation fiscale européenne

(par le haut pour les entreprises et les grandes fortunes) et la mise à l'index des paradis fiscaux !

Mais pour cela il faut qu'Emmanuel Macron aille contre les intérêts de sa classe sociale ultra-favorisée : c'est à nous toutes et tous de l'y contraindre !

Pour aller plus loin

Le site internet d'Attac :

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/paradise-papers-apple-a-nouveau-pris-en-flagrant-delit-d-evasion-fiscale>

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/paradise-papers-l-evasion-fiscale-un-scandale-d-etats>



Violences sexistes : notre corps n'est pas un objet !

Une mobilisation sans précédent a eu lieu ces dernières semaines sur les réseaux sociaux contre l'une des formes du sexisme : le harcèlement sexuel. L'ampleur des témoignages démontre ce que nous savons depuis longtemps : plus le sexisme est quotidien et toléré, plus les prédateurs se sentent tout permis ! Et ils restent trop nombreux à considérer que le corps des femmes est leur objet, qu'un « non » à leurs « avances » signifie en fait un « oui », qu'elles n'avaient qu'à pas s'habiller comme ça... pour en rester à des exemples qu'on entend encore trop souvent ! L'ampleur des témoignages montre aussi que c'est le plus souvent l'omerta et l'impunité qui priment et cela doit enfin cesser !

Le travail contre les violences sexistes est associé à notre engagement féministe. Au-delà de la défense des salariées victimes de ces agressions et harcèlements, notre engagement se comprend comme le refus de cette tolérance sociale qui va des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes aux agressions sexistes, et sexuelles... Pour contrer ce qui relève d'une société encore sous domination masculine, il est indispensable d'agir

dans tous les espaces sociaux : famille, école, travail, culture, médias... en développant une éducation non sexiste dès la petite enfance, en interdisant les publicités et autres supports de communication véhiculant des messages sexistes, en appliquant les lois déjà existantes et en les faisant connaître partout !

Pour SUD-Rail et Solidaires, il est indispensable d'avoir une politique globale et pérenne contre les inégalités et stéréotypes de genre, qui ne doit souffrir d'aucune restriction budgétaire ou de moyens humains. Nous serons de toutes les mobilisations contre les violences faites aux femmes : celles que nos équipes dénoncent au quotidien, en intervenant sur les lieux de travail, ou grâce à des instances que le gouvernement actuel veut supprimer (comme le CHSCT...). Et celles à l'appel des collectifs féministes, notamment lors du 25 novembre prochain, journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Retrouvez outils et articles utiles pour se mobiliser et répondre aux sollicitations des salarié-es sur ces questions sur le site de Solidaires : <https://www.solidaires.org/>



Sous la pression du MEDEF et de l'État,
les responsables de la catastrophe sanitaire de l'amiante mis à l'abri de la justice

Scandale judiciaire de l'amiante

Avec en moyenne une trentaine de décès par ans (actifs et retraités), le monde des travailleurs du rail (entreprises de nettoyage inclus) paie un lourd tribut à l'empoisonnement industriel par l'amiante.

Des milliers de cheminot-e-s depuis la fin des années 90 sont répertoriés comme ayant été en contact professionnel avec l'amiante et doivent suivre un programme médical de dépistage d'une des maladies spécifiques de l'amiante (L'asbestose, Le mésothéliome, le cancer du poumon...) car toutes ces maladies mortelles, à plus ou moins court terme, ne se déclarent que souvent trente ou quarante ans après l'exposition. Ainsi passer un scanner tous les 5 ans provoque chez de nombreux collègues une peur de se voir déclarer une de ces maladies mortelles. Cette anxiété touche le collègue, mais aussi sa famille, au point qu'un certain nombre ne veulent plus suivre ce programme de dépistage.

La justice, par un délibéré de la Cour de Cassation, a enfin reconnu ce préjudice d'anxiété et indemnisé les plaignants. Près de 170 cheminot-e-s et une dizaine de travailleurs du nettoyage ont donc engagé la procédure avec plusieurs syndicats SUD-Rail (PSL, Normandie, Pays de la Loire, PSE, PE, etc...) auprès du Conseil des Prud'hommes de Paris.

Ces charges de la justice contre les entreprises empoisonneuses ont commencé à inquiéter les politiques, le Medef et l'État. Depuis quelques mois, les décisions de justice sous ces différentes pressions ont tendance à débouter les plaignants ou au moins à limiter le champ d'indemnisation.

C'est pourquoi SUD-Rail comme l'Andeva (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante) titrait son communiqué de presse « *Amiante : les responsables de catastrophes sanitaires deviendraient-ils intouchables ?* »

« *Un scandale judiciaire après le scandale sanitaire !* » : c'est ainsi que l'Andeva définissait le vendredi 15 septembre 2017 la décision de la Cour d'Appel de Paris, qui avait annulé les mises en examen de neuf décideurs – industriels, scientifiques, lobbyistes ou hauts fonctionnaires occupant des responsabilités nationales dans l'affaire de l'amiante.

Le 26 octobre 2017, la décision du Conseil des Prud'hommes de Paris en session de départage, refuse à son tour à plus de 150 cheminot-e-s la prise en compte du préjudice d'anxiété. Non pas qu'on leur conteste d'avoir été abusivement mis en contact de par leur activité professionnelle avec le poison de l'amiante, ni même qu'on leur conteste leur anxiété de développer une maladie mortelle du fait de cette exposition, tous ces faits ne sont pas contestés. Le jugement est uniquement motivé sur le fait que la Cour de Cassation, ne recon-

naît l'existence du préjudice d'anxiété que pour les salariés bénéficiant du dispositif ACAATA (Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante).

La décision des hautes autorités judiciaires semble de vouloir désormais mettre un terme à l'ensemble des procédures judiciaires, quitte à bafouer un des éléments de droit fondamental, **l'égalité de traitement**. Ainsi, si vous dépendez de la sécurité sociale (dispositif ACAATA) vous serez indemnisé, mais si vous dépendez d'un autre régime de protection sociale vous ne l'êtes plus. Comme quoi, contrairement aux attaques qu'ils subissent régulièrement, les régimes particuliers, dont celui des cheminots, ne sont pas si protecteurs que leurs détracteurs veulent le faire croire.

Les syndicats SUD-Rail vont donc faire appel de cette décision avec pour premier objectif de rendre justice aux cheminot-e-s empoisonnés par la SNCF et en second, de casser les quelques jugements favorables aux patrons empoisonneurs. De la Cour d'Appel en passant par la Cour de Cassation jusqu'à la Cour Européenne, nous irons jusqu'au bout sans rien lâcher.



(Crédit Photo : SUD-Rail)

« **A coup de pressions politiques, les juges de la Cour de Cassation ont exclu du préjudice d'anxiété amiante les entreprises publiques ! D'un côté, l'État a empoisonné des milliers de Travailleurs et de l'autre, l'État dicte les règles juridique en faveur des victimes. Scandaleux !** »

Transkéo, dumping social contre syndicalisme de luttes



Depuis 2015, la direction SNCF préparait son offensive pour de nouveaux « marchés » Tram-Train puisque c'est la date de création de l'entreprise Transkeo destinée à obtenir l'exploitation de la ligne T11 qui relie Le Bourget à Epinay sur Seine depuis le 1^{er} juillet 2017.

Avant même l'ouverture à la concurrence du trafic voyageur, les patrons de

l'entreprise historique montrent une fois de plus qu'ils sont toujours à l'avant-garde pour dépecer l'entreprise publique, casser les garanties sociales et développer le dumping social !

S'opposer au dumping social !

Cette attitude est d'autant plus provocatrice que dans le même temps SNCF

Mobilités renouvelait pour la période 2016-2019 le contrat qui détermine l'offre de transport en Ile-de-France, contrat qui stipule que « SNCF Mobilités s'engage à continuer à lutter contre toute forme de dumping social dans le monde du transport car aucune forme de concurrence ne doit s'appuyer sur une régression du modèle social des salariés sous statut ».

La Fédération SUD-Rail assignera dans

les prochaines semaines SNCF Mobilités pour infraction à ce contrat et demandera que les salariés de Transkeo soient rétablis dans leurs droits !

Dès le recrutement des premiers salariés de Transkeo, SUD-Rail a été à leur rencontre pour les informer de leurs droits. Cela a également été l'occasion de montrer le gouffre existant entre les conditions d'emploi de la convention collective ferroviaire « en cours de rédaction » et les règles sociales du Groupe Public Ferroviaire.

Avant même l'ouverture de la ligne aux voyageurs, une section syndicale SUD-Rail était constituée dans l'entreprise et de nombreuses actions étaient initiées pour obtenir sans délai une amélioration des effectifs, des conditions d'emploi et de rémunération.

Tracts aux salariés, grève très suivie le 3 août, droit de retrait en raison du matériel roulant dangereux, toutes ces actions ont pu être menées en l'espace de quelques semaines et ont contraint la direction à organiser des élections professionnelles dès le mois de septembre. A l'issue de ces élections, SUD-Rail, avec

près de 40% des voix et 6 élus sur 10 à la Délégation Unique du Personnel, devient la première organisation syndicale de l'entreprise et confirme le travail initié.

Tout reste à faire !

Négociations annuelles obligatoires, mise en place de la DUP, mobilisation des salariés pour construire le rapport de force, formation des nouveaux élus, intégration de cette jeune équipe militante dans la vie du syndicat (professionnelle comme interprofessionnelle), le travail à réaliser est important !

Mais une chose est sûre, la direction de Transkeo ne s'attendait pas à avoir face à elle des salariés déterminés à résister quelques mois seulement après leur recrutement et le syndicalisme de lutte incarné par SUD-Rail démontre une nouvelle fois toute la place qu'il compte occuper dans l'ensemble du secteur ferroviaire.

Liquidation du ferroviaire public

Transfert des contrats de travail, la privatisation à la découpe des EPIC SNCF...

Cette évolution est engagée depuis la séparation entre la gestion du réseau ferré de celle de l'exploitation que seule la Fédération SUD-Rail n'a cessé de dénoncer. En 1997, L'EPIC RFF est créé, il rassemble environ 1500 salariés de droit privé.

Depuis 1997, les libéraux rêvent d'une holding composée de filiales de droits privés pour gérer l'attribution des sillons et la gestion entière du réseau ferré (C'est l'organisation du ferroviaire en Allemagne).

Une autre solution tout aussi libérale, consisterait à transformer RFF en société de droit privé.

Avec la réforme ferroviaire et la mise en place des 3 EPIC, à l'inverse d'unifier le système ferroviaire, ce qu'on voulu faire croire gouvernement, patrons et certaines organisations syndicales, il s'agissait au contraire de dessiner les contours d'une future privatisation à la découpe.

Plus de doute possible pour les agents du FRET, qui ont été les premiers tou-

chés, puisque le transport de marchandises a été ouvert à la concurrence depuis 2006.

Non seulement le transport de marchandises a chuté de 43 % en onze ans, mais surtout les conditions de travail des travailleurs se sont considérablement dégradées. De son côté, la direction SNCF en a profité pour casser les réglementations au prétexte d'avoir des coûts de 25 % supérieurs à ceux des Entreprises Privées.

Plus que jamais le Fret aura été le point de départ de ce qui attend les cheminots en matière de dégradation des revenus et des conditions de travail.

Mais nous ne sommes plus en 1997 et ceux qui prônaient l'alignement des conditions de travail des cheminots sur ce qui est imposé aux salariés des filiales pour soi-disant éviter la filialisation, veulent aujourd'hui transférer les cheminots avec leurs contrats de travail dans des sociétés de droit privé et licencier ceux qui refuseraient !

La vente récente de STVA s'est faite en partie pour financer les priorités du groupe et la poursuite du développement de la filiale GEODIS par de nou-

velles acquisitions. Cette décision rentre dans une logique où ce n'est plus l'entreprise qui décide, mais le groupe de ce qui doit être filialisé, privatisé voir délocalisé ; avec le lot de conséquences pour les salariés (transferts, conditions de travail, mobilité, rémunération, métiers...). Pour les salariés de STVA transférés, la seule garantie sera de ne pas être licenciés dans les 3 ans à venir !

Ce qui guide les décisions du groupe, c'est la rentabilité économique. Celle-là même qui a conduit le FRET à sa perte qui a permis de transférer beaucoup de ce qu'on faisait à la route. Sur la dette, le wagon isolé, le refus d'électrification tout a été prétexte et choix pour laisser la dette peser et empêcher la SNCF de prospérer et l'obliger à se concentrer uniquement sur les marchés les plus rentables. Quant à la garantie de l'emploi assurée par le statut cheminot, les responsables de la SNCF disent qu'elle serait maintenue...Mais jusqu'à quand ?

Ils n'en ont plus assez et veulent par les transferts des contrats de travail ramener tous les salariés du ferroviaire au niveau le plus bas et cette fois dans une logique de concurrence entre salariés à une échelle européenne.

Les patrons, eux, s'entendent pour prendre le moins bon dans chaque statut et nous l'appliquer à tous.

A SUD-Rail, on a fait le choix de se battre pour un statut unique pour tous les travailleurs du rail, sur la base de ce qu'il y a de mieux !

La politique de « partenariat industriel » de Réseau

À u Conseil d'Administration de Réseau du 26 juillet 2017, a été présentée la politique de « partenariat industriel », ce qui est une supercherie dans le vocabulaire, car il en réalité s'agit d'externalisation. En effet, dans un partenariat, les deux partenaires prennent des engagements et des risques ensemble et se répartissent ensuite les fruits des développements communs selon la logique propre à chacun. Alors qu'ici, on externalise la charge de travail et on confie aux industriels le soin de développer des techniques, des méthodes, des procès nouveaux, qu'on leur achète. Ni plus, ni moins.

Et ceci sous couvert de promouvoir une

filiale ferroviaire française à l'exportation. Mais cela signifie alors que le bien commun qu'est le réseau, est mis au service, d'abord, des intérêts industriels privés, avant celui du couple usagers/salariés qui devrait structurer normalement le service public.

Car pour le reste, les arguments de la Direction sont principalement déclaratifs et parfois contradictoires.

Le recours aux prestataires externes favoriserait l'innovation

Pourquoi serait-ce l'apanage des prestataires externes ? Si l'on n'assure pas le renouvellement des générations, et si l'on a une gestion des déroulements de carrière empêtrée dans des schémas servant d'abord à reproduire les hiérarchies sociales, et à maintenir la domination, on finit effectivement par scléroser les

métiers. Mais ce sont bien ces choix internes qui conduisent à cette sclérose. L'innovation, comme relevant par nature des prestataires externes, est mensongère.

L'externalisation permettrait de faire porter par les partenaires une partie de la charge d'investissement

Là encore c'est faux. Les industriels n'investissent que s'ils ont l'assurance qu'on va leur payer l'investissement par l'attribution de marchés à venir. Les suites rapides, la futur « suite rapide caténaire », ou les trains meuleurs, ne sont construits que pour des marchés conçus et attribués spécialement pour leur financement. Les investissements sont donc toujours financés par Ré-

seau, qu'ils soient en interne ou en externe. En revanche, l'investissement en interne n'est à la mesure que du prix de l'équipement. Tandis que l'investissement via le partenaire externe doit intégrer en plus la rémunération des détenteurs du capital des sociétés.

On maîtrise la qualité avec le processus de retour d'expérience sur les chantiers/ prestations externalisées avec l'Evaluation Dynamique des Marchés (fiches EDMA)

Mais il est facile de démontrer que ces contrôles qui ressortissent de l'idéologie de la qualité totale, conduisent en réalité au mensonge systématisé. Car au niveau des contributeurs à ces fiches, et pour toute une série de motifs qu'on pourrait détailler contributeur par contributeur, il y a plus d'inconvénients à dire la vérité qu'à mentir en prétendant que tout s'est à peu près bien passé. Et on en fait le constat, car les moyennes des notes EDMA des différents prestataires, qualification par qualification (puisque la notation EDMA sert aussi et d'abord à faire vivre la gestion du système de qualifications) sont toutes entre 15 et 18, ce qui signifie deux choses.

1. Les modalités de notation ne sont pas discriminantes (ce qui rend ensuite illusoire

l'utilisation des notes EDMA pour départager des prestataires sur le critère de la qualité des chantiers passés).

2. Et surtout qu'il n'y a que très rarement des notes mauvaises ou même médiocres, car pour mettre un 10, il faudrait mettre un 20 ailleurs pour maintenir une moyenne de 15, et pour mettre un 5 sur un chantier très mauvais, il faudrait mettre deux 20 ailleurs pour maintenir une moyenne de 15. Que dire quand les entreprises ont des moyennes de 18... Or, des chantiers moyens il en a, et certains mauvais, aussi. Manifestement, ils sont majoritairement tus.

Réseau s'assurerait de maintenir des compétences pour la surveillance ou l'astreinte

Mais c'est l'expérience concrète de la tâche, du métier, de la fonction, qui garantit la maîtrise par l'opérateur de son sujet. On ne sait pas surveiller ou dépanner, si l'on ne fait plus, si l'on n'a pas une maîtrise suffisante de la conception et des études d'exécution. Le recentrage sur l'astreinte ne tient que tant que l'on a des générations qui ont appris à intervenir depuis la conception jusqu'au relevage des incidents. Quand on arrivera aux générations qui n'auront principalement fait que des surveillances, ça ne fonctionnera plus. Et ceci est d'autant plus critique si l'on sous-traite massivement les

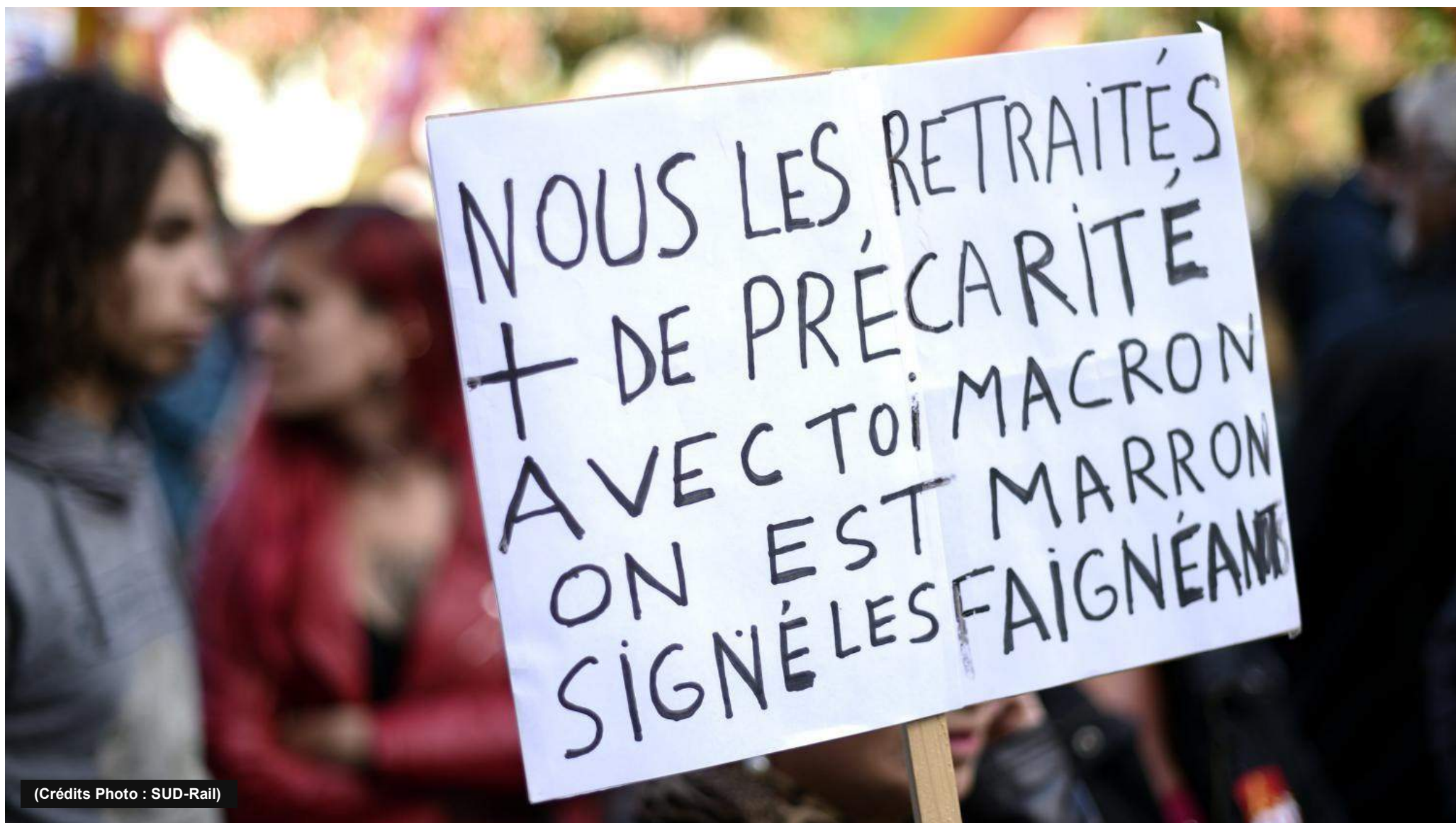
interventions dites de faible technicité. Car pour avoir un jour des experts en techniques complexes, il faut avoir organisé des parcours professionnels qui soient partis du simple et courant vers ce complexe. S'il n'y a plus en interne ce point de départ, il n'y aura pas non plus de point d'arrivée satisfaisant !

CONCLUSION

Au final, Réseau nourrit sa propre concurrence, comme malheureusement la SNCF a fait dans tellement de domaines. Car au nom de ces « partenariats », on demande aux équipes SNCF de former et d'assurer la montée en compétence des concurrents qui doivent ensuite leur prendre le travail. Et on nous explique que c'est un vrai surcoût de départ, mesurable financièrement. C'est extrêmement destructeur pour les agents, et sur un plan économique, ça n'a d'intérêt que si le coût ultérieur est sensiblement moindre. Or, si le coût des investissements matériels ne dépend pas du fait qu'ils soient faits en interne ou chez le prestataire, cela signifie que l'économie ultérieure sur laquelle on compte est celle du coût du personnel. On a donc bien un modèle fondé sur le dumping social.

Liaison Retraité-e-s

La vie des Retraités



(Crédits Photo : SUD-Rail)

L'été est traditionnellement une période calme dans l'activité de la liaison retraité-e-s, avec bien souvent des vacances en famille avec enfants et petits-enfants. Mais cette année, l'insouciance estivale n'était pas au rendez-vous, vue la situation sociale et politique que connaît notre pays.

Dans le N° 66 de notre journal « le Lien », paru juste après les élections présidentielles et législatives et méprisant rafler la mise, nous avions déjà tiré la sonnette d'alarme. Et ça n'a pas trainé : aussitôt installé, le PDG de l'Entreprise France (c'est ainsi qu'il se considère et se comporte) s'est occupé des riches, avec des cadeaux fiscaux royaux, et des classes laborieuses, avec un appauvrissement général hélas bien en marche. Les retraités sont durement touchés : l'augmentation de 1,7 point de la CSG (belle création de Rocard et de la CFDT, ne l'oublions pas) va durement réduire le montant des pensions, bloquées depuis des années, si ce n'est l'augmentation ridicule de 0,8% en octobre, sur l'air de « je te donne un tout petit peu d'une main, mais je te reprends au centuple de l'autre ». Et nous avons toutes les craintes que ce ne soit là qu'un début. Mais les travailleurs ne sont pas mieux lotis, avec les ordonnances de la loi Travail 2, qui va durablement amoindrir leur salaire, mais aussi leurs conditions de travail, et le montant de leur future retraite.

C'est pourquoi nous sommes inquiets de constater que les mobilisations ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux. Tout d'abord, la division syndicale

est bien réelle, avec d'un côté les réformistes (CFDT en tête) et l'UNSA, qui ne semblent pas s'affoler. Plus surprenant, la dichotomie entre une base FO remontée et leur dirigeant qui louvoie, est un mauvais signal. Quant à la CGT, elle joue sa partition déjà bien rodée en 2016, mais avec encore plus de zèle, sur l'air de « retenez-moi sinon je fais un malheur » tout en obérant par son comportement toute réussite d'une lutte unitaire d'ampleur.

Bien sûr, nos syndicats SUD-Rail jouent une autre partition, criant à juste titre UNITE et CONVERGENCE des LUTTES. Mais pour que cela fonctionne, il faut que d'autres que nous veuillent réellement de l'unité...et qu'il y ait réellement des luttes, ce qui, pour l'instant, et malgré des manifestations plutôt réussies, ne semble pas être le cas, à la SNCF comme ailleurs. Il faut dire que la multiplication de journées d'action sans lendemain (4 en un mois !) ne facilite pas la mobilisation.

C'est pourquoi, devant l'ampleur des défis et des dangers qui sont d'ores et déjà une triste réalité pour les actifs comme pour les retraités, il est temps de se retrouver les manches et de réunir nos forces. Les manifestations de retraités du 28 septembre ont été bien plus importantes qu'à l'accoutumée, et

nous y avons pris toute notre place. Mais qui peut croire que seuls nous obtiendrons l'abrogation des mesures scélérates concernant la CSG ? Qui peut croire que c'est en faisant défiler les fonctionnaires un jour, les cheminots un autre, que l'ensemble des travailleurs obtiendra satisfaction.

Nous sommes bien conscients de la difficulté pour les équipes de bâtir actuellement un mouvement interprofessionnel, unitaire, d'ampleur et évidemment reconductible. Mais nous l'appelons cependant de toutes nos forces, car nous savons par expérience que ce sera le seul moyen de faire plier les canailles qui spolient notre labeur et nos pensions. A la liaison Retraités, nous serons une force d'appoint et de solidarité dans ce grand combat que nous appelons urgemment de nos vœux.

Concernant notre activité, nous éditons en fin du mois d'octobre le N° 67 de notre « Lien » qui reprend pour grande partie ces thématiques. Et pour finir sur une note plus légère, signalons que notre traditionnel repas de fin d'année, attendu par nombre de nos retraités, aura lieu au lieu et au prix habituel le 7 décembre. Ce sera l'occasion de dialoguer entre anciens et jeunes sur notre stratégie pour qu'elle nous conduise à la victoire !

Pour notre syndicalisme de transformation sociale, une nécessité :
Un Service Public fort !
Un Service Public de qualité !
Un Service Public partout !

Liaison Matériel

Liquidation de la filière Matériel avant Privatisation

Cela fait maintenant plusieurs années que la Fédération SUD-Rail ne cesse de dénoncer l'absence de politique industrielle dans les territoires et bassins d'emploi profitant à la fois aux salariés et à l'économie locale. Les questions liées à l'avenir industriel de notre pays sont au premier plan de l'actualité, au même titre que les ordonnances Macron qui pèseront sur tous les salarié-e-s. C'est le système industriel français dans son ensemble qui est touché. La maintenance industrielle du matériel ferroviaire roulant n'échappe pas à la logique de casse de l'emploi.

Depuis 2006, la SNCF n'a eu de cesse de céder aux industries privées des activités de maintenance ferroviaire, alors que les cheminots du Matériel ont des compétences et un savoir-faire incomparable dans l'élaboration et la réalisation de la maintenance ferroviaire.

Cette politique a favorisé la destruction d'emplois, et s'est traduite par une baisse de 20% des effectifs dans les Technicentres industriels ces 3 dernières années. La logique de la direction du Matériel consiste à la mise en concurrence entre les cheminot-e-s des différents sites de maintenance.

La Fédération SUD-Rail affirme qu'une vraie politique industrielle est possible et doit être une priorité pour la SNCF. Les stratégies portées aujourd'hui par la direction de l'entreprise concernant le Matériel vont bien à l'inverse du développement de l'emploi au statut et du service public ferroviaire.

Selon la direction Industrielle, les décisions politiques relatives à la réduction des trafics des TET, des trains de nuit, ainsi que les choix des activités Intercités et Voyageurs empêchent le domaine Matériel de réagir. C'est totalement faux, car en vérité, la direction du Matériel n'a aucune stratégie sur la maintenance industrielle ferroviaire, que ce soit à court ou à moyen terme.

Aujourd'hui, il faut donner les moyens humains nécessaires et une charge de travail pérenne aux cheminots du Matériel si la direction souhaite faire perdurer l'excellence de notre domaine, car de la charge, il y en a !

Si la SNCF échangeait sa politique destructrice d'entreprise de service public contre un véritable développement de l'offre ferroviaire, nous n'en serions pas là. La désindustrialisation prônée par la SNCF et le domaine Matériel n'offre que peu de perspectives de maintien de l'activité ferroviaire de maintenance du matériel roulant et de toutes ses composantes.

Après Montigny-lès-Metz, Rennes, Romilly et Oullins... c'est maintenant au tour de Périgueux et Saintes de trinquer !

Après les multiples réunions en Préfecture, sur les sites de Périgueux et de Saintes, les cheminots du Technicentre Industriel Charente-Périgord ne retiennent qu'une chose : **165 emplois de supprimés sur l'ensemble du site !!!**

Au contraire de ce qu'elle nous certifie, la direction du Matériel n'a annoncé aucun plan de charge concret pour Périgueux.

Tous les élus politiques sont unanimes et dénoncent un manque total d'ambition de la part de la direction SNCF, et d'ailleurs, la Préfète de Périgueux attend expressément que l'entreprise lui présente un vrai dossier de politique industrielle.

Aujourd'hui, SNCF n'a aucune stratégie industrielle et sa seule volonté est de réduire de 20% les effectifs de la maintenance du matériel roulant. Il faut bien arriver aux 28.000 suppressions de postes prévues par M. Pépy. Les chiffres de la charge « Matériel Remorqué » annoncés sont plus que farfelus ; aucun détail réel de production pour Périgueux : combien de RG ? Combien d'ATP ? Quels clients ? Combien de WIFI ? 72500 et 73500 ? C'est le vrai silence radio...

Plutôt que de donner la charge totale de démantèlement des voitures à Saintes, la direction ne propose que 15 postes aux cheminots, et pour le reste des opérations, principalement le désamiantage, celles-ci seront effectuées par le privé. Effectivement, il est bien plus facile de précariser un peu plus l'emploi sans avoir à se soucier des conditions de travail des salariés du privé ! Un comble pour un établissement nouvellement « Certifié Amiante » ...

Aujourd'hui, ce sont les cheminots de Saintes qui trinquent, mais demain, à qui le tour ? Les cheminots de Périgueux ne sont pas dupes et savent très bien que d'ici peu, une autre annonce va tomber sur le coin de la table.

SUD-Rail et l'ensemble des cheminots refusent ce plan de suppressions d'emplois et cette politique de démantèlement du service public.

Nous avons prouvé à la direction SNCF qu'il pouvait y avoir de la charge pour le TICP, et nous continuerons à nous battre pour lui le faire admettre.

Sur ces deux sites, la réaction des cheminots est au niveau de la menace qu'ils subissent. SUD-Rail ne laissera pas se faire dépecer nos ateliers sans réagir, les initiatives prises par les cheminots ces dernières semaines en attestent, alors que la direction du Matériel ne cache pas que cela pourrait être plus douloureux encore dans les années à venir.

SUD-Rail saura faire s'amplifier le rapport de force actuel par la mobilisation des agents du Matériel et travaillera à la convergence de tous les cheminots contre la politique de casse de l'entreprise historique !

Voilà ce que nous écrivions il y a à peine un an ! Au-delà d'avoir une nouvelle fois eu raison trop tôt, nous assistons aujourd'hui à la casse industrielle de la filière Matériel dans le but de pouvoir la livrer clé en main au privé et ceci, grâce à la réforme du ferroviaire !

FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
Solidaires, Unitaires, Démocratiques

Sud Rail Solidaires **Après Oullins, Romilly, maintenant Périgueux... Demain, à qui le tour ?**

Les dernières annonces de la direction pour le TICP (Technicentre Charentes-Périgord) laissent bien peu d'espoir d'avenir pour les sites de Périgueux et de Saintes. 120 postes supprimés en 2017 (90 sur Périgueux et 30 sur Saintes) et bien plus encore en 2018... voilà le programme des hostilités !

Tout comme pour Oullins et Romilly, c'est maintenant au tour de Périgueux et Saintes de voir leur avenir compromis. C'est dans la droite lignée de ce qu'a annoncé le Directeur Industriel en octobre, une économie de 20% de personnel dans les Technicentres Industriels. C'est aussi une des conséquences de la réforme ferroviaire ; SUD-Rail le disait en 2014, ce sont les cheminots qui payeront cette réforme !

Sur Oullins, Romilly et maintenant Périgueux/Saintes, les délégués et adhérents des syndicats qui ont accompagné cette réforme dans ces établissements se retrouvent à combattre maintenant ce que leur syndicat a vendu. Tout comme ceux qui n'ont pas voulu se mettre en grève, ni en 2014, ni en 2016, aujourd'hui, ils voient leur avenir bien sombre. Après avoir montré du doigt les salariés en lutte, après avoir saigné et sanctionné les grévistes, tout le monde est dans le même galère. **Nous gagnons, à SUD-Rail, qu'il n'est pas trop tard pour combattre les projets de la direction et que c'est ainsi dans la lutte que nous gagnerons !**

Parce que, oui, si la direction change de politique, tout le monde sera gagnant ! C'est bien au travers de cette politique que les établissements, les uns derrière les autres, ferment ou que des centaines d'emplois sont supprimés. La politique de facturation, complètement faussée, est aussi responsable de la baisse d'activité, notamment de PRM. Pourquoi un Technicentre de maintenance envoier sa « clim » en maintenance à Périgueux, alors que le coût pour cette activité est facturé bien au-dessus de la réalité ? Et que la pénurie de pièce, suite à PLL, mais pas que, a pour conséquence un temps d'intervention allongé... Les Technicentres de maintenance n'envoient donc plus les « clim » sur Périgueux et réalisent eux-mêmes leur maintenance... Le site de Périgueux est menacé !! Nous sommes tombés dans une bureaucratisation hallucinante ; les Technicentres Industriels facturent même les appels des Technicentres de maintenance... **Stoppons cette bureaucratisation, et revenons à une politique globale du Matériel !**

Concernant la maintenance de niveaux 4 et 5 (celle effectuée dans les TI), la direction n'en veut tout simplement plus. Par exemple, pour le nouveau matériel « Léman Express », circulant entre la Suisse et la France, la maintenance de niveau 4 et 5 sera effectuée en Suisse. Il n'est pas anodin que, lors des discussions sur le champ d'application de la Convention Collective Nationale, la direction ait exclu les salariés de la maintenance ferroviaire de niveaux 4 et 5. La aussi, SUD-Rail avait raison de se battre pour y intégrer ces salariés, mais nous étions bien seuls à l'époque. **Si certains s'aperçoivent qu'ils auraient dû lutter avec nous, il n'est jamais trop tard !!!**

Les politiciens des villes concernées par les conséquences des différentes lois qu'ils ont votées, se trouvent maintenant être Gros-Ans comme desout. Ben oui, lorsque leur parti vote la loi portant réforme du système ferroviaire en 2014, cela a eu des répercussions sur les cheminots ! Sur le site de Périgueux, tous les politiciens semblent être mobilisés pour sauver le site, y compris la préfète, celle qui représente l'Etat sur le département ; **n'ont-ils donc pas honte ??? C'est bien leur politique qui amène à cela !** Le choix du gouvernement de sauver 400 emplois chez Alstom a bien eu des conséquences chez les cheminots, particulièrement sur les sites où les rames Coeal sont entretenues ! SUD-Rail avait prévenu le gouvernement et les directions... **sans aucune réaction de leur part.** Attention, en 2017, il y aura des élections, les programmes du FN au PS sont très anti cheminots, anti service public, anti salariés...

Dans tous les Technicentres, particulièrement les Technicentres Industriels, la direction a recours aux emplois précaires, comme les CDD ou intérimaires, dont le coût horaire est très cher (quand l'entreprise paye ce qu'elle doit), variant autour de 30 €. Le coût de la Task Force (les agents des différents établissements qui viennent en renfort) est environ de 3000 € / semaine, alors qu'en même temps, pour les remplacer dans leurs établissements, la direction prend des intérimaires... **Cette politique là doit stopper !**

Les propositions de la direction de Périgueux et Saintes sont méprisables pour les salariés, mais restent dans la droite lignée de ce que les directions d'Oullins et de Romilly ont proposé. Renforts en région parisienne pendant 6 mois (et après ?), renforts sur les régions Languedoc, Aquitaine... Task Force sur toute la France... Rien de durable, rien de sérieux ! **SUD-Rail revendique une vraie politique industrielle au sein du Matériel !**

C'est bien au travers d'un changement total de politique de la direction que les cheminots pourront faire de la maintenance de qualité. Rejoignez SUD-Rail !

FEDERATION SUD-RAIL - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 33000 ST EMME
TEL : 01 42 41 35 75 sud.rail@syndicat-sudrail.com FACEBOOK : @syndicat-sudrail
FAX : 01 42 41 35 64 www.sudrail.fr TWITTER : @SUD_RAIL_FR

La direction a même franchi un nouveau pas sur les sites de Saintes et de Périgueux en menaçant les Cheminot-e-s Contractuel-le-s de licenciement en cas de refus de modification de leur contrat de travail et notamment de lieu de travail. En gros, c'est "tu bouges ou tu prends la porte" !

Inqualifiable. Nous devons réagir collectivement et créer le rapport de force à la hauteur de cette attaque historique préfigurant l'avenir de toutes et tous !

LA SNCF EN 2023

SI ON NE REAGIT PAS !

CE SERA CA

J'étais Agent Circulation à la SNCF...

Quand j'ai été embauché, je faisais tout dans ma petite gare : Fret, vente et aiguillage. Puis, je faisais de moins en moins de choses. A la fin, je ne faisais que de l'aiguillage, mais sur toutes les gares de ma ligne. Maintenant, je fais toujours de l'aiguillage, mais à plus d'une heure de route de chez moi. Les gares de croisement ont fermé les unes après les autres puis la ligne en intégralité, il paraît que cela coûtait trop cher. Depuis, on ne voit passer que des bus et moi j'ai des amplitudes de dingue...et une vie de famille déplorable.

J'étais Conducteur à la SNCF...

Aujourd'hui je ne travaille plus à la SNCF car une autre entreprise a remporté l'appel d'offre du conseil régional, j'ai été transféré dans celle-ci. Ce matin, j'ai commencé à 4h en sortie de repos avant de faire mes 4 demi-tours, j'ai fait les pleins de gasoil et des sablières au dépôt. A chaque terminus, je visite mon train et nettoie la rame. Je serais en coupure à partir de 10h30 jusqu'à 15h30, heure à laquelle je ferais ma deuxième partie de journée. Je bosse avec la boule au ventre car je suis le seul cheminot à bord du train. Chaque usager qui est énervé par les détériorations du service, qui est victime de racket ou d'agressions vient me solliciter. Je ne vois plus mes collègues car mes PS et FS se font sur ma tablette, tout comme mes formations qui sont en vidéo. J'ai perdu 25% sur ma paie mais je n'ai pas eu le choix.

J'étais Contrôleur à la SNCF...

Maintenant, je suis salarié de Transkeo, la filiale de la SNCF. Je passe mes journées sur les quais pour renseigner les gens, chaque jour une gare différente. On me demande aussi de vérifier que les distributeurs fonctionnent et une à deux fois par semaine, en groupes de 8 à 10, on boucle une gare pour contrôler tous les voyageurs qui descendent des trains. Ah les trains... c'était bien quand j'étais dedans... maintenant, je me contente de les regarder passer. Je ne dépends plus de la réglementation roulante et mon salaire a chuté.

J'étais Agent Maintenance à la SNCF...

En 2020, avec tous mes collègues, on a été transférés chez Bombardier qui a remporté l'appel d'offre de la maintenance des TER de la région, les conditions de travail se sont dégradées en 3 mois, les roulements sont les pires de ma carrière, nous sommes les rois de la polyvalence : c'est nous qui déplaçons les rames dans le dépôt, puis nous faisons l'entretien de A à Z !

En route vers le futur

Ordonnances Macron, transfert des contrats de travail, classification des métiers ... font système et poussent l'ensemble des Cheminot-e-s vers la privatisation de nos métiers.

Solidaires
Sud Rail

PAR L'ACTION ET LA GRÈVE,

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS LES METTRONS EN ÉCHEC !